

Le mercredi 15 mars 2017

## **FÉÉCUM**

**Fédération des étudiants et des étudiantes du Centre universitaire de Moncton**

**Réunion du Conseil d'Administration**

**13 h 30**

**Salon alUMni, Taillon, Université de Moncton**

**Présences :**

Roxann Guerrette

Tristian Gaudet

Alexandre Cédric Doucet

Firas Salti

Luc Bourgeois

Karine Pître

Serge Abié Pacôme

Nicolette Belliveau

Mélanie Comeau

Véronique Landry

Julie Bossé

Présidence de la FÉÉCUM

V.-P. exécutif de la FÉÉCUM

V.-P. interne de la FÉÉCUM

V.-P. académique de la FÉÉCUM

Représentant de Droit

Représentant d'Éducation

Représentant de l'AÉÉICUM

Représentante de Sciences sociales

Représentante des Arts

Représentant de Psychologie

Représentante de l'ÉSANEF

**Absences :**

Amy McMackin

Nicholas Robichaud

Shane McCluskey

Chloé LeBlanc

Charles Rand

Melissa Mylène Martel

Représentant de Sciences

Représentant d'Administration

Représentant de Travail Social

Représentante des Sciences infirmières

Représentant d'Ingénierie

Représentante du CEEKL

**Ordre du jour**

1. Ouverture

2. Vérification du quorum

3. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion précédente

6. Courriel

7. Campagne de sensibilisation sur le harcèlement sexuel

8. Campagne sur les stages non-rémunérés

9. Agent de communication

10. Studybox

11. Privatisation en santé

12. Campagne évolution de l'Université de Moncton

13. École des droits - conférence à Winnipeg
14. Session questions/commentaires
15. Clôture de la réunion

### **1. Ouverture**

La réunion débute à 13 h 37.

### **2. Vérification du quorum**

Le quorum est atteint.

### **3. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée**

La nomination de Pascale Joëlle Fortin comme secrétaire d'assemblée est proposée par Psychologie et appuyé par Sciences Sociales.

#### **Résolution : 4528-FECA-170315**

*Proposé par Psychologie et appuyé par Sciences Sociales.*

Adopté à l'unanimité.

### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Les points suivants sont ajoutés au point varia :

Évaluation des employés de la FÉÉCUM

Soirée internationale

Festival Wela'lin

L'ordre du jour tel que modifié est proposé par \_\_\_\_\_ et appuyé par \_\_\_\_\_

#### **Résolution : 4529-FECA-170315**

*Proposé par \_\_\_\_\_ et appuyé par \_\_\_\_\_.*

Adopté à l'unanimité.

### **5. Lecture et adoption de procès-verbaux de réunions antérieurs**

L'adoption du procès-verbal du 3 février tel que présenté, sans modification, est proposé par Arts et appuyé par ESANEF

#### **Résolution : 4530-FECA-170315**

*Proposé par Arts et appuyé par ESANEF.*

Adopté à l'unanimité.

L'adoption du procès-verbal du 10 février tel que présenté, sans modification, est proposé par Sciences Sociales et appuyé par Arts

#### **Résolution : 4531-FECA-170315**

*Proposé par Sciences sociales et appuyé par Arts.*  
Adopté à l'unanimité.

## **6. Courriel**

Retour sur les événements : Le Comité Exécutif mentionne que la constitution de la FÉÉCUM prévoit l'appui des initiatives étudiantes, ce pourquoi elle a aidé à l'organisation de la manifestation, malgré le désir des Leaders de la Communauté Étudiante d'attendre. L'association voulait également assurer le bon déroulement de l'activité. Pour ce qui est des actions prises par la haute administration, il y a maintenant une ligne téléphonique fonctionnelle 24 heures, 7 jours sur 7. Par contre, il n'y a pas d'indication sur la durée du service. L'Université de Moncton démontre de l'arriérage, compte tenu que les autres universités possèdent une ligne d'urgence pour les étudiants depuis un certain temps déjà. De plus, il n'y a pas de protocole contre le harcèlement sur le campus. La haute administration assure qu'ils y travaillent depuis septembre, cependant l'avancement est très lent. Actuellement, il n'y a pas de stratégie en place pour éviter de telles situations.

Étudiants Internationaux demande en quoi consiste la ligne téléphonique. La Présidence spécifie qu'il s'agit d'abord de la ligne d'urgence des employés de l'Université. Celle-ci fut ouverte aux étudiants suite aux courriels. Les gens qui y travaillent sont des conseillers et non des psychologues. Une autre inquiétude est soulevée par rapport à la sécurité du réseau de courriel. Une modification des filtres permet un plus grand contrôle de la sécurité informatique, cependant cette même tactique empêche la transmission de courriels importants pour la population étudiante. Droit mentionne que ce processus crée de l'inquiétude chez les étudiants qui attendent une réponse par courriel pour leur stage. Il comprend l'initiative, mais se demande s'il n'y aurait pas d'autre moyen possible qui ne pénaliserait pas les étudiants. Sciences Sociales a les mêmes craintes. Cette opinion est partagée par la Présidence, qui condamne le manque de planification à long terme. D'autre part, ne pas recevoir de courriel ne signifie pas que le problème est réglé. Si d'autres actions ont été entreprises, la FÉÉCUM n'est pas au courant. Psychologie demande quelle information peut être partagée avec les conseils. La Présidence spécifie que toute l'information concernant les heures et le type d'intervenant peut être divulguée.

Le V.-P. Académique tient à évoquer les répercussions que cette gestion de crise a eu sur la Fédération. Le leadership du Conseil Exécutif – plus précisément celui de la Présidence – fut questionné. Il désire clarifier que les actions de la FÉÉCUM ont été prises lors de circonstances extraordinaires, sous un très court laps de temps. Il était impossible de convoquer un CA, donc le CE a pris la liberté d'intervenir. Pour éviter les répercussions sur les conseils, il faut prendre en considération le cadre institutionnel. La FÉÉCUM doit s'assurer de représenter l'opinion de la majorité, mais dans certains cas elle n'a pas le choix d'agir. De plus, l'absence de membres de la haute administration a créé une pression d'agir sur les membres du CE. Psychologie affirme que le CE a bien géré la crise et qu'ils ont fait tout en leur possible pour ne pas que la situation ne dégénère plus. Le V.-P. Académique ajoute que la critique peut être constructive, cependant il déplore le cadre qui a été préconisé.

Le V.-P. Interne mentionne que la manifestation fut organisée avec un échéancier très court. L'initiative a pu être repoussé jusqu'au soir afin qu'un plus grand nombre de gens

y participe. La manifestation fit les nouvelles nationales, ce qui força l'administration de l'Université de Moncton à bouger. Arts explique qu'au début, l'initiative n'avait pas été comprise puisque les Leaders de la Communauté Étudiante avait préféré attendre, mais suite aux explications il est plus facile de voir que ce n'était pas vraiment un choix du CE. Il est évident qu'on ne peut plaire à tout le monde, mais dans ce cas la Présidence a fait de son mieux pour gérer la crise.

Sur ce point, la Présidence spécifie que le groupe des Leaders n'a pas été créer dans le but de séparer « l'élite » du campus, ou de donner du pouvoir à un certain nombre d'étudiants. Il s'agit d'un moyen d'amélioration de la vie étudiante, une façon pour les personnes qui s'implique de faire une différence. Tous sont les bienvenus à faire partie du groupe. De plus, c'est un moyen de récolter le pouls de la population étudiante. Le V.-P. Académique mentionne à son tour qu'il y a une différence entre une réunion consultative avec les leaders et une réunion du CA, où les décisions sont prises. Droit mentionne qu'en invitant les Leaders à se pencher sur la question, plusieurs penseront que ce qui est discuté autour de la table sert de décision. Il faut s'assurer que les gens comprennent les procédures et qu'ils n'interprètent pas le but de la réunion comme définitif. Il spécifie également qu'aucun membre n'est visé directement par ses propos. Cependant, l'expression d'un mépris envers le leadership de la Présidence porte indirectement atteinte à la structure de la FÉÉCUM. Étudiants Internationaux mentionne que ce n'est pas maintenant le temps pour des reproches – les représentants ont le droit à leur propre opinion. Le V.-P. Académique émet un point d'ordre disant que la critique est légitime, que le CE est en effet redevable au CA, mais que ces critiques doivent être fait dans un cadre structuré et non par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Suite à cette discussion, le V.-P. exécutif tient à mettre au clair que la position donnée par les médias est celle du CE. Il y a eu un manque de la haute administration. La FÉÉCUM veut agir en dénonçant, au moyen de l'envoi d'une lettre au Conseil des Gouverneurs. Cette idée est soutenue par le V.-P. Interne. Le V.-P. Académique enchérit la discussion en présentant une structure présente dans les autres universités qui fait office de comité de médiation. L'idée est que chaque membre voulant faire une plainte au CE doit passer par ce comité, qui étudie la plainte et prends les actions nécessaires pour corriger la situation. La FÉÉCUM est doté d'une politique de plaintes, mais cette dernière devrait être modifiée. Psychologie et Droit sont en faveur de l'idée. Il ne suffirait que de clarifier la formation du comité, à voir comment les conflits d'intérêts entre les membres siégeant seraient gérer. L'option d'établir une politique et de la discuter en CA ressort également.

Finalement, Étudiants Internationaux demande si la FÉÉCUM a reçu des nouvelles de la victime. Le CE affirme qu'aucune divulgation d'information ne fut fait, sauf qu'elle se porte bien et reçoit le soutien nécessaire. Le Directeur Général informe le CA que trois lettres d'appui leur sont parvenues d'étudiants d'Ottawa.

## **7. Campagne de sensibilisation sur le harcèlement sexuel**

Le V.-P. Exécutif fait part des discussions ayant eu lieu avec la présidente du conseil de Travail Social et la représentante du Carrefour pour Femme concernant la campagne de

sensibilisation qui devait avoir lieu dans la semaine du 20 mars. Les actions prises par ces deux instances couvrent déjà les sujets pertinents, donc une action de la FÉÉCUM à ces dates ne serait pas pertinente. Cependant, l'association reste en contact avec le Carrefour pour Femmes afin d'établir un partenariat avec la personne stagiaire pour la campagne de sensibilisation. Cette affiliation permettrait d'avoir le point de vue d'expert et serait sûrement plus efficace.

Suite à des discussions avec le regroupement féministe, il a été conclu qu'une campagne de sensibilisation aurait un effet plus marqué si elle était lancée en septembre. Des activités sont tout de même organisées lors de la semaine du 20 mars, dont la soirée Infusion. La faisabilité du projet des post-it fut également analysée. Pour faire un impact convenable, il faudrait beaucoup trop de post-it, sachant que 1 000 post-it couvrent une surface de 8' x 8'. Les discussions sont ouvertes afin de recueillir les suggestions. La Présidence mentionne qu'un PowerPoint sur la Cyber bullying sera créé. Il fut aussi soulevé que le report de la campagne n'est pas synonyme d'abandon. Il est simplement dû au fait qu'il soit difficile de concevoir de nouvelles idées qui ne prennent pas déjà place. Arts suggère des tables rondes avec un peu de réticence étant donné la délicatesse du sujet. Psychologie aime l'idée d'impliquer la communauté étudiante aux activités déjà organisées. Ces gestes démontrent la solidarité des étudiantes et des étudiants. Il faut donc que la FÉÉCUM poursuive le travail effectué conjointement avec le conseil de Travail Social afin de mettre une campagne en place dans le futur.

Droit a quitté à 14 h 19 et est revenu à 14 h 25.

### **8. Campagne sur les stages non-rémunérés**

Le V.-P. Exécutif fait état de l'avancement de la campagne de sensibilisation. Les communications avec Forté se passent très bien. Les scripts publicitaires pour Facebook ont été adoptés, ainsi que le contenu du site web. Le logo a également été adopté. Psychologie demande s'il serait possible de montrer le logo au CA. Le V.-P. Exécutif prend le soin de bien expliquer chaque détail contenu dans le logo.

### **9. Agent de communication**

Le Directeur Général annonce officiellement que Marc-Samuel Larocque sera le nouvel agent de communication. Il entrera en poste le 22 mars. Marc-Samuel est un ancien journaliste de l'Étoile, ancien animateur à la Fédération des Jeunes Francophones du Nouveau-Brunswick et il était Agent de Communication à la FJFNB. Son expérience antérieure sera un atout pour la FÉÉCUM selon le V.-P. Exécutif.

### **10. Studybox**

Le V.-P. Académique fait état de la situation de la plateforme StudyBox, qui est en ligne depuis un certain temps. Jusqu'à présent, il n'y a que peu d'inscription et un faible taux de partage. Il sera important dans les prochaines semaines de travailler sur la communication de ce service. Des vidéos – un comme guide d'utilisation et l'autre afin d'expliquer le contenu de la plateforme – pourrait être fait pour convaincre la population étudiante de l'utiliser. Psychologie demande s'il n'y avait pas déjà eu de la promotion

pour ce programme. On spécifie qu'il y a eu courriels et articles, mais puisque les vidéos des 7 recommandations ont sorti en même temps, la plateforme n'a pas été assez vue. Arts ajoute que les étudiants ne regardent pas beaucoup leur courriel, ce qui ajoute au problème.

### **11. Privatisation en santé**

Le V.-P. Exécutif fait part d'une demande d'appui à la campagne contre la privatisation des services hôpitaux au Nouveau-Brunswick par la Coalition de la Santé du Nouveau-Brunswick. La FÉÉCUM est un organisme influent composé de jeunes acadiens et elle a déjà appuyé des causes semblables. Contextuellement, le CA du réseau Vitalité a voté contre la proposition, mais le ministre semble vouloir porter le dossier à terme. Un tel changement entrainerait la privatisation des services hospitaliers non médicaux. La Coalition Égalité Service en Français s'oppose également à la décision. Le ministre ne devrait pas pouvoir imposer un choix.

Droit exprime qu'il serait important de se joindre au mouvement, car tout ce qui englobe l'administration d'un hôpital devrait être public, même si une distinction des services est effectuée.

Il est donc proposé par le V.-P. Exécutif que la FÉÉCUM appui la Coalition de Santé Nouveau-Brunswick dans sa campagne contre la privatisation des services de santé au Nouveau-Brunswick. La proposition est appuyée par le V.-P. Académique.

#### **Résolution : 4532-FECA-170315**

*Proposé par VP Exécutif et appuyé par VP Académique.*

Adopté à l'unanimité.

Les représentantes de Sciences Sociales et d'Arts quitte la réunion à 14 h 38

### **12. Campagne évolution de l'Université de Moncton**

Le V.-P. Interne fait état de la proposition qui a été faite et adoptée par le conseil étudiant du campus de Shippagan concernant la campagne évolution. Ces derniers ont accepté de verser 30 \$ par étudiant. Une demande informelle a été formulée par la haute administration à la FÉÉCUM. Le Conseil Exécutif prend le soin de mentionner que la dernière fois qu'une contribution monétaire d'une telle envergure a été fait par l'association étudiante, il s'agissait des fonds pour le Centre « Étudiant » en 2005 – 2006. C'est pour cette raison que le CE demande l'avis du CA avant de prendre une décision. Droit démontre son accord avec les propos mentionnés puisque bien évidemment, les fonds des étudiants sont impliqués, ce qui entraîne la responsabilité du CA. Psychologie demande une clarification des conséquences si la FÉÉCUM refuse cette demande. Il est bien expliqué qu'il n'y aura pas de répercussions sur le campus de Shippagan, ni sur un étudiant qui décide de donner à la campagne de son propre chef. Étudiants Internationaux se questionne sur les retombés pour les étudiants. Il est clarifié que si la FÉÉCUM donne la somme demander, les étudiants appuis la campagne Évolution. Dans le cas contraire,

l'argent des étudiants n'est pas distribué à la campagne. Il n'y a pas de valeur ajoutée au projet.

Le V.-P. Exécutif mentionne qu'il y a déjà assez de pression financière sur les étudiants, que la demande va à l'encontre de la raison d'être de la campagne Évolution. Il avance que les fonds devraient être sollicités auprès de gros donateurs et non pas auprès des étudiants. De plus, même si la demande est acceptée, il ne s'agira pas de bénéfice immédiat. Droit suggère de ne donner que le dollar symbolique. Le V.-P. Interne termine la discussion en mentionnant qu'il y aura une proposition à cet effet au prochain CA.

### **13. École des droits - conférence à Winnipeg**

Le V.-P. Interne offre un compte rendu du son séjour à Winnipeg dans le cadre d'une conférence offerte par l'École des Droits. Historiquement, cet école a été créé conjointement avec le Musée des Droits de la Personne et financé par la communauté Juive et le Gouvernement du Canada. Ce rassemblement constituait le 2<sup>e</sup> de l'institut, accueillant des jeunes de 18 à 25 ans de la France et du Canada.

Les activités et conférences concernaient majoritairement les droits des différentes communautés minoritaires. En résumé, il fut intéressant de voir que ce n'est pas seulement les acadiens qui ont fait face à des batailles. Ces conférences ont ouvert les yeux par rapport aux peuples autochtones entre autres, qui subissent de la discrimination. L'apport à la FÉÉCUM n'est pas direct selon le V.-P. Interne, mais il s'agit d'une expérience très enrichissante et il conseille fortement à toutes personnes intéressées d'y aller. Ce fut un 75\$ très bien investi. Droit demande des précisions sur les propos du V.-P. Interne concernant la pertinence vis-à-vis la FÉÉCUM. Ce dernier explique que la façon dont les conférences étaient planifiées menait beaucoup plus à un enseignement qui se doit d'être transmis pour propager les discussions. Suite à cette expérience, Droit suggère qu'il serait avantageux de mettre à jour la charte des droits étudiants.

Également, lors de cette semaine, le V.-P. Interne a eu l'opportunité de rencontrer et de discuter avec des représentants d'autres associations étudiantes, dont celle de St-Boniface. Une idée de former une fédération entre les associations présentes est en développement, le V.-P. Interne y travaillera lors de son prochain mandat en tant que V.-P. Exécutif.

### **14. Varia**

Évaluation des employés de la FÉÉCUM :

Le V.-P. Interne mentionne qu'il serait important que tous les conseils participent à l'évaluation des employés de la FÉÉCUM. Il s'agit d'un choix optionnel, donc si l'évaluation n'est pas pertinente pour un conseil par rapport à certains employés, la demande ne s'applique pas. Étudiants Internationaux se questionne sur la finalité de cette évaluation. On précise que cette évaluation est formative pour les employés. De plus, elle permet de garder un historique des employés, ce qui facilite la prise de décision quand vient le temps de renouveler les contrats.



Soirée Internationale :

Étudiants Internationaux fait état de l'avancement de la planification, tout en rappelant aux conseils qui ont acheté une table ou qui ont contribué par un don d'envoyer leur logo au comité le plus tôt possible afin de finaliser les préparatifs – l'assignation des tables et les affiches des commanditaires, entre autres. De plus, il a été demandé de faire circuler les informations au sein des différents conseils. Droit se questionne sur la variété du menu. Il est confirmé qu'il devrait y en avoir pour tous les goûts.

Festival Wela'lin :

La Secrétaire d'Assemblée se permet de rappeler la tenue du 1<sup>er</sup> Festival Wela'lin qui aura lieu toute la journée le mardi 21 mars. Des activités sont prévues pour la journée. Le Comité Mieux-Être de l'Université de Moncton demande l'aide de tous les conseils afin de vendre des billets pour le spectacle qui aura lieu le soir au Coude.

**15. Session questions/commentaires**

Le public n'a émis aucun commentaire.

**16. Clôture de la réunion**

Clôture de la réunion proposée par le V.-P. Exécutif à 15 h 04.